

MINUSMA HEBDO

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 60 • août 2016

CANTONNEMENT : LE SITE DE FAFA OPÉRATIONNEL FIN AOÛT



AUTORITES INTERIMAIRES : LES REGIONS DE GAO ET DE MENAKA SENSIBILISEES A LEURS TOURS

LA MINUSMA FAIT CONNAITRE SON MANDAT AUX COMMUNAUTES DE **MOPTI**

MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE •
ACCORD DE PAIX : LA SOLUTION • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • REFORMES
DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD D'ALGER • ENSEMBLE REUSSIR LA PAIX

SOMMAIRE

DANS CE NUMÉRO

3 FAFA : LE SITE DE CANTONNEMENT SERA TERMINE ET LIVRE A LA FIN DU MOIS D'AOÛT

5 INITIATION DES FORCES DE SECURITE MALIENNES (FSM) EN INFORMATIQUE

6 AUTORITES INTERIMAIRES A TOMBOUCTOU ET TAOUENIT : TENUE DES PREMIERS ATELIERS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION SUR LE CONCEPT

8 AUTORITES INTERIMAIRES : LES REGIONS DE GAO ET DE MENAKA SENSIBILISEES A LEURS TOURS

9 LA MINUSMA FAIT CONNAITRE SON MANDAT AUX COMMUNAUTES DE MOPTI

11 LA RESOLUTION 2295 DE LA MINUSMA PRESENTEE AUX MEDIAS DE GAO

12 LA MINUSMA PROCEDE A LA REHABILITATION ET A LA CLOTURE DE LA MAISON DES JEUNES DE YOUWAROU

13 LE PROGRAMME DES VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES INITIE LE PROJET "PARC JEUNESSE MALI" EN FAVEUR DES JEUNES DU MALI

15 LE DIRECTEUR DE LA DIVISION DES DROITS DE L'HOMME REÇU EN AUDIENCE PAR LE MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME, GARDE DES SCEAUX

16 L'ACTUALITÉ DE LA MINUSMA EN BREF

18 COMMUNIQUÉS



Adoptez l'éco-attitude
N'imprimez ce document
que si cela est nécessaire !

FAFA : LE SITE DE CANTONNEMENT SERA TERMINE ET LIVRE A LA FIN DU MOIS D'AOÛT



Madame Mbaranga Gasarabwe, Représentante Spéciale Adjointe du Secrétaire Général des Nations Unies au Mali et M. Tieman Hubert Coulibaly, Ministre de la Défense et des Anciens Combattants du Mali, ont effectué, le 08 août dernier, une visite de terrain du site de cantonnement de Fafa (Région de Gao). Cette mission avait pour objectifs d'informer les autorités locales, militaires, les leaders religieux, la société civile et les mouvements armés de la région de Gao de l'état d'avancement des travaux du site de cantonnement. C'était aussi l'occasion de présenter aux leaders communautaires les différents projets CVR (projets de réduction de la violence communautaire) en cours d'exécution au bénéfice des populations voisines du site.

« Nous ne pouvons que remercier la MINUSMA pour

ces multiples efforts (...) La construction de ce site a beaucoup réduit le chômage à Fafa (...) La MINUSMA a aussi entrepris la clôture du second cycle de Fafa qui est une très bonne chose, sans compter les autres projets qui ont été réalisés ici » a reconnu M. Harouna Ongoiba, maire de la commune de Ouattagouna, qui abrite le site de cantonnement de Fafa.

Les habitants de Fafa sont venus nombreux autour du site de cantonnement pour accueillir la forte délégation annoncée. « Nous nous sommes mobilisés du village voisin pour venir voir notre ministre parce que c'est rare par ici de voir ça. Je n'y croyais pas du tout » a expliqué Ibrahima Amadou. En effet, la dernière visite d'un Ministre de la République remonte à 2008. Comme lui, certains jeunes faisaient la ronde autour de la clôture du site de cantonnement

pour assouvir leur curiosité. La délégation venait alors de quitter l'hélicoptère pour rejoindre à pied, l'un des hangars du site de cantonnement, dans la boue créée par la pluie qui a arrosé la région ce jour-là.

La délégation était composée entre autres de monsieur Mohamed El-Amine Souef Chef du bureau régional de la MINUSMA à Gao, de M. Seydou Traoré Gouverneur de la région de Gao, du Général de Brigade Adama Dembélé Directeur de cabinet du ministre de la défense, de Pierre Julien, Directeur Afrique de l'Ouest de l'UNOPS (Bureau des Nations Unies pour les services d'Appui aux Projets), de M. Ndiaga Ndiagne responsable de la section DDR de la MINUSMA, pour ne citer que ceux-ci.

« Nous sommes venus ici pour constater, voir l'état d'avancement du site de cantonnement et porter le témoignage du travail qui a été fait ici. Ce travail est important parce qu'il est fait pour la paix. Vous savez que le cantonnement est une étape très importante dans le processus de mise en œuvre de l'accord. C'est à la suite de ce cantonnement que les ex combattants qui ont décidé de continuer dans le métier des armes, pourront continuer s'ils répondent aux critères, et ceux qui auront décidé de faire autre chose pour mener une vie tranquille en dehors de la violence, au service de la nation et de la république, pourront suivre le processus de réinsertion » a déclaré M. Tieman Hubert Coulibaly, Ministre de la Défense et des Anciens Combattants. « Le cantonnement est important parce que c'est par cette voie que nous allons conforter la sécurité pendant la mise en œuvre de l'accord ». a-t-il ajouté.

Dans la localité de Fafa, la MINUSMA a déjà financé cinq projets dont l'objectif est de contribuer au développement et au relèvement local ainsi qu'à la réduction du chômage des jeunes et des femmes. En guise d'exemple, Fafa a bénéficié en 2015 d'un financement de la MINUSMA d'un montant de plus de 18 millions de francs CFA pour réaliser son projet de maraîchage et la clôture du périmètre. Depuis, les communautés se sont organisées pour bien s'occuper des 6 hectares munis de 12 motopompes, mais également des semences, des engrais et une clôture du périmètre, pour être à l'abri des animaux. 200 ménages du village profitent de ce projet à impact rapide de la MINUSMA. En marge de cette réalisation, la MINUSMA à travers les partenaires de mise en œuvre, a financé d'autres projets de réduction de la violence communautaire dans la zone de Fafa et aux alentours du site de cantonnement pour un montant total de 170 545 454 frs CFA. Il s'agit de la construction d'une salle de classe avec un bureau pour le dépôt des kits scolaires, une clôture et des latrines ; l'installation de trois moulins

multifonctionnels avec la construction d'abris pour moulins à l'endroit des femmes ; l'adduction d'eau potable aux communautés du village de Fafa, un périmètre maraîcher de trois hectares aux femmes de Leloye et enfin, la construction d'un parc de vaccination de bétail à Bentia ainsi que de deux moulins multifonctions pour les associations de femmes "Annia" et "Naneye", et enfin, d'un puit et de périmètres maraîchers à Bentia. « Tous ces projets vont permettre aux jeunes à risque, aux populations environnantes du site de cantonnement de trouver un travail temporaire, de gagner un salaire journalier temporaire et participer ainsi au développement de leur communauté et dans le processus de paix et de réconciliation » a souligné madame Mbaranga Gasarabwe, Représentante Spéciale Adjointe du Secrétaire Général des Nations Unies au Mali.

Après la visite des réalisations sur le site de cantonnement, le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants s'est adressé aux combattants de la CMA et de la Plateforme. « Les ex combattants qui seront cantonnés, seront différenciés de ceux qui veulent combattre la mise en œuvre de l'accord. Parce qu'il y a des gens qui ne veulent pas la paix et nous devons nous mettre ensemble pour les combattre » a martelé le Ministre. « Pour que cela soit possible il faut accepter le cantonnement et être dans les règles de la république, reconstituer la grande famille malienne. C'est pour tout ça que tout ce travail que vous voyez ici a été fait pour que le cantonnement puisse se faire dans les meilleures conditions possibles pour les ex combattants et pour ceux qui vont encadrer ce processus. Ce travail qui a été fait a coûté beaucoup d'argent, » a-t-il conclu.

Le site de cantonnement de Fafa a été construit sur une longueur de 320 mètres et une largeur de 150 mètres. Il comporte deux salles de classe, une clinique, deux bureaux d'enregistrement des combattants, une cuisine, huit hangars dont chacun sera entouré par 16 tentes et un forage pour l'eau potable. Comme tous les autres sites en construction, il a été construit de telle sorte qu'il puisse être utile à la communauté après le processus de DDR, afin qu'il serve pour abriter les services sociaux de base tels qu'une école ou encore un centre de santé communautaire. Selon les experts du bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets UNPOS, le site sera opérationnel d'ici la fin du mois d'août.

Les habitants de la commune d'Ouattagouna ont promis à la délégation de s'investir pleinement dans la recherche de la paix et de la sécurité dans la zone, afin de réserver un avenir radieux aux générations futures.

INITIATION DES FORCES DE SECURITE MALIENNES (FSM) EN INFORMATIQUE



La Police des Nations Unies (UNPOL) a organisé, du 25 au 29 juillet dernier à Goundam, une formation en "initiation à l'outil informatique" au profit de 16 éléments des Forces de Sécurité Maliennes (FSM), dont cinq éléments de la Police Nationale, cinq gardes nationales et six gendarmes.

C'est suite à une dotation en matériels informatiques en juin dernier, que se tient cette session de formation. Le lancement de cette activité a rassemblé dans la salle de conférence du Centre des Femmes des éléments de la Police de Dire, des éléments de la Garde Nationale et de la Gendarmerie Nationale de Niafouké et Goundam. Le préfet de Goundam M. Karim Coulibaly s'est dit reconnaissant des efforts consentis par la Mission de l'ONU, dans le cadre du rétablissement de l'autorité de l'Etat et de la reconstruction du secteur de la sécurité malienne. « La MINUSMA est notre partenaire privilégié dans la recherche de la paix et de la réconciliation, après la crise que notre pays a amorcé en 2012. Je vous invite à plus dynamisme au cours cet atelier pour satisfaire les besoins de nos populations » a-t-il déclaré.

Durant cinq jours les stagiaires ont appris des notions élémentaires en matière d'utilisation de l'outil informatique, notamment pour la saisie et l'impression des textes. Les participants ont salué l'engagement de la Mission onusienne aux côtés des FSM dans leurs missions régaliennes. « Cette

formation va nous permettre de mieux manipuler les machines. Nous aurons des facilités dans la recherche des anciens procès-verbaux (PV) et nous réussirons ainsi à mieux mettre ensemble toutes les informations nécessaires à une analyse complète » a indiqué le lieutenant Konate, participant et Commandant de brigade à Goundam.

Le nouveau Commissaire de la Police des Nations Unies, M. Youssoufou Yacouba, était à la cérémonie de clôture, présidée par le préfet de Goundam, en présence du conseil de cercle de Goundam et le maire de Goundam, les représentants de la hiérarchie des Forces de Sécurité Malienne, ainsi que le Commandant Régional d'UNPOL à Tombouctou. Le Commissaire Yacouba a salué la bonne collaboration existante entre les forces de Sécurité Malienne et l'UNPOL. Il les a également exhortés à plus de synergie et de coordination. Il a par ailleurs rassuré les FSM de l'accompagnement de la MINUSMA aux autorités malienne dans leurs quête de paix et la stabilité pour un développement durable. « La paix au Mali, c'est la paix dans la sous-région, en Afrique et dans les pays du monde, d'où la forte mobilisation de la communauté internationale aux cheveux du Mali » a-t-il déclaré.

A l'issue de cette cérémonie des certificats de participation ont été décernés aux 16 récipiendaires.

AUTORITES INTERIMAIRES A TOMBOUCTOU ET TAODENIT : TENUE DES PREMIERS ATELIERS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION SUR LE CONCEPT



La Division des Affaires Civiles de la MINUSMA a participé les 30 juillet et 1er août 2016 à deux journées d'échanges sur les récentes dispositions du Code des Collectivités territoriales du Mali portant sur les autorités intérimaires, organisées respectivement pour la région de Tombouctou et celle, plus récente, de Taoudénit, en manque d'infrastructures.

La rencontre était organisée à l'intention des représentants des partis politiques, des responsables administratifs et techniques de l'Etat, ceux des collectivités territoriales, des chefs de fraction, des représentants de la CMA, de la Plateforme et de la société civile venant des cinq cercles de la région de

Tombouctou concernés par la mise en place desdites autorités ainsi que les mêmes acteurs de la toute nouvelle région de Taoudénit, où la problématique se présente différemment.

Pour la rencontre du 30 juillet, concernant uniquement la région de Tombouctou, le Chef de l'exécutif régional, Adama Kansaye, en ouvrant les travaux, a situé le cadre de l'atelier en indiquant que celui-ci intervient à un moment où beaucoup de maliens projettent leurs regards sur la mise en place des autorités intérimaires. Le temps fort de l'atelier a consisté en la présentation, par un Conseiller du Gouvernement, de deux modules, à savoir une

communication sur les autorités intérimaires et une autre sur l'état d'avancement du processus de régionalisation, suivis chacun de questions des participants auxquelles des réponses idoines ont été apportées par le conférencier.

Même dispositif informationnel concernant la nouvelle région de Taoudénit, issue du découpage administratif de celle de Tombouctou et pour laquelle la session s'est tenue le 1er août en présence du Gouverneur de région, du Député de la région de Tombouctou, des Maires de la Commune urbaine de Tombouctou, des représentants de la CMA, de la Plateforme, du Haut Conseil des Collectivités ainsi que ceux des Ministères en charge de la Décentralisation et de la réconciliation nationale, maîtres d'oeuvre du processus.

En introduisant les travaux de cette journée, Abdoulaye Alkadi, premier Gouverneur de la région de Taoudénit a insisté sur l'importance d'œuvrer pour la réussite de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, à travers notamment l'installation des autorités intérimaires. Il a rappelé aussi les défis importants auxquels la nouvelle région fait et fera face.

Le Gouverneur a mis à profit cette rencontre pour présenter son cabinet à l'assemblée et l'informer de l'opérationnalisation de l'administration de la région de Taoudénit, une disposition pour laquelle l'Etat malien a mobilisé 1 milliard de Francs CFA. La nouvelle région fait presque 1/5ème du territoire malien, pour une population très faible. Les cercles et les communes prévues par le processus de décentralisations ne sont pas encore fixés, d'où l'importance d'une telle rencontre qui permet d'engager le débat sur ces questions.

UNE CONTRIBUTION EFFICACE DES PARTICIPANTS À LA SENSIBILISATION DES CITOYENS

L'exposé relatif aux autorités intérimaires, qui a le plus tenu les participants de Tombouctou en haleine, a mis en relief le contexte politique et sécuritaire qui impose une période intérimaire, nécessitant la mise en place d'autorités du même nom, en lieu et place des Conseils des Collectivités territoriales présentes dans la région de Tombouctou. Il a aussi fait état de la composition, des attributions, des modalités de fonctionnement et de la durée d'exercice de ces autorités. Une place fut également réservée aux conseillers spéciaux auprès des représentants de l'Etat dans la région. Le Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC), processus de sécurisation du Nord du Mali, et le mode de financement du fonctionnement des autorités intérimaires ont aussi

été évoqués.

Dans le cas de la région de Taoudénit, il s'agit d'installer des collèges transitoires de 33 Conseillers, aux niveaux région, cercles et arrondissement car, pour le moment, il n'y a pas de collectivités territoriales dans cette région de création récente. Ces collèges transitoires vont exercer les fonctions d'autorités intérimaires. Il en est de même pour Ménaka, autre région de création récente.

La deuxième communication faite dans le cadre des sessions d'information et de communication a mis l'accent sur l'organisation administrative au Mali, le concept et les objectifs de la régionalisation, la politique de décentralisation et les outils de mise en œuvre de la régionalisation, tels que stipulés dans l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger.

A Tombouctou, un certain nombre d'embûches liées à des erreurs de perception qui se posent à la mise en place et au déploiement des autorités intérimaires ont été dégagées et des suggestions ont été faites pour les éviter. C'est ainsi les participants ont été invités par le Gouverneur qui clôturait la rencontre à partager et à relayer la bonne information auprès des communautés qu'ils ont représentées pour que la paix soit et que le développement socio-économique du Mali s'amorce.

La situation est perçue différemment à Taoudénit où la question préoccupante est celle relative à l'érection des circonscriptions administratives de la nouvelle région en collectivités territoriales permettant ensuite d'avoir le statut d'autorités intérimaires. Avec comme objectif de réussir le développement régional et local, la régionalisation verra la mise en place à Taoudénit, d'une Agence de développement régionale dès que la loi sur la création des collectivités territoriales de la région sera promulguée. La région de Taoudénit ne dispose d'aucune structure ni infrastructure de développement. Elle manque également d'expérience en matière de conduite de l'administration, soulignant de cette manière, l'ampleur des défis rencontrés.

Les ateliers ainsi organisés et auxquels ont participé près de 300 personnes des deux régions sont d'un grand apport dans la mise en place et le déploiement des autorités intérimaires, dans la mesure où ils ont permis de donner des explications pertinentes aux problèmes soulevés et de susciter leur bonne compréhension. Des sessions similaires seront organisées à travers tout le Mali, durant le mois d'août, à l'endroit des différents acteurs du processus, avec l'espoir que ceux-ci vont démultiplier, auprès des groupes qu'ils représentent, les informations reçues.

AUTORITES INTERIMAIRES : LES REGIONS DE GAO ET DE MENAKA SENSIBILISEES A LEUR TOUR



Les 3 et 4 août, une forte délégation gouvernementale venue de Bamako, s'est rendue successivement à Gao et Ménaka pour procéder au lancement de deux ateliers régionaux d'information et de sensibilisation aux dispositions du Code des collectivités territoriales relatif à la mise en place des autorités intérimaires, une disposition importante de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale issu du processus d'Alger. Les participants, représentés par les responsables des deux exécutifs régionaux, du Haut Conseil des Collectivités, de l'Assemblée nationale, des représentants locaux des partis politiques, d'organisations de la société civile, de la CMA et de la Plateforme, sont venus de tous les cercles et communes de Gao et de la nouvelle région de Ménaka. La MINUSMA était représentée aux différentes rencontres à travers les Divisions Affaires civiles, Affaires politiques, Information publique, la Force et la Police.

La délégation venue de Bamako avait à sa tête le Directeur national de la décentralisation, accompagné d'autres cadres des ministères en charge de la décentralisation et de la réforme de l'Etat, de la réconciliation nationale, de la solidarité et de l'action humanitaire, tous maîtres d'œuvre du processus. La mission avait pour objectif d'expliquer le concept d'autorité intérimaire aux personnes influentes des différents cercles des deux régions concernées. A Gao, où les manifestations du mois dernier contre la mise en place des autorités intérimaires ont causé des pertes en vies humaines, la délégation a été bien reçue et l'atelier s'est déroulé dans la salle de conférence du Conseil régional archicomble pour l'occasion. A l'ouverture des travaux, le Gouverneur Seydou Traoré a attiré l'attention des participants sur le fait que « la mise en place des autorités intérimaires a fait véritablement l'objet de diverses

interpellations, tant sur le plan national que régional par manque de large diffusion. Ainsi, le présent atelier permettra j'en suis sûr, à une large partie de notre population de s'en approprier et d'y adhérer sans réserve ». Le Gouverneur a ajouté que cet atelier vient dissiper la mauvaise information autour de la mise en place des autorités intérimaires qui a conduit à une marche de protestation des Mouvements des organisations de la société civile de Gao.

MÉNAKA : AUTRE LIEU, AUTRE RÉALITÉ

Arrivée à Ménaka le 4 août par un vol spécial de la MINUSMA, la délégation a été accueillie par le nouveau Gouverneur de la région. Dans cette entité, également de création récente, les autorités administratives avaient initié le débat avant la tenue de la présente session. Daouda Maïga, Gouverneur de la région de Ménaka s'exprimait ainsi à l'ouverture : « Je vous prie de profiter de la présence de cette délégation pour avoir toutes les réponses à vos questions. Nous avons commencé les discussions avant aujourd'hui, et nous comptons continuer les discussions au besoin ».

L'arrivée de la délégation aura effectivement permis de répondre aux questions spécifiques à Ménaka qui vient d'être érigée en région. Pour Ménaka qui ne dispose pas encore d'infrastructure ni de structure de fonctionnement appropriées, la rencontre s'est déroulée dans le dépôt de l'OPAM (Office des Produits Agricoles du Mali). Ici également, leaders communautaires, représentants de la CMA et de la Plateforme, femmes, jeunes et vieux de la région ont répondu en masse à l'appel du Gouverneur qui s'est personnellement impliqué dans la mobilisation pour une meilleure sensibilisation des acteurs de premier plan.

LA MINUSMA FAIT CONNAITRE SON MANDAT AUX COMMUNAUTES DE MOPTI



Samedi 23 juillet dernier sur le terrain de football de Bamako Coura à Sévaré dans la région de Mopti a eu lieu une séance d'information sur le mandat et les actions de la MINUSMA. Près de 500 personnes ont pu assister à cet échange entre la Mission des Nations Unies au Mali et les représentants des Communautés, des notabilités et de la société civile locale.

Le manque d'information, la mauvaise information ou encore la désinformation ont toujours été des sources de malentendus, d'incompréhensions et de divergences de vue et, cela peut avoir de graves conséquences au sein des communautés.

La MINUSMA, dont l'une des Divisions de la composante civile, est dédiée à l'Information du public et à la Communication, organise régulièrement des rencontres d'échanges avec les différentes couches de la société malienne, les communautés et la société civile dans son ensemble, afin de mieux expliquer son mandat et ses actions.

Dénommée PIO (Public Information Office en anglais), cette Division, à travers son unité Outreach, en partenariat avec le Réseau des jeunes patriotes de Sévaré, a récemment organisé une grande rencontre dans la région de Mopti, sur le grand terrain de football de Bamako coura pour expliquer le nouveau mandat et l'action de la MINUSMA à la population de Sévaré mais aussi, recueillir ses impressions et répondre à ses questions.

Avant l'exposé sur le mandat, Daouda Ndiaye de l'Unité Outreach de la MINUSMA, demande à Adama Traoré, Représentant des jeunes griots de Sévaré : « Que savez-vous du travail de la MINUSMA ? ». Et Adama Traoré de répondre : « Je croyais que la MINUSMA était au Mali pour nous défendre et donner des armes à nos militaires pour la défense de la patrie malienne, mais je vois que ce n'est pas le cas. Car Nampala est une preuve, vos soldats n'ont jamais aidé ou défendu nos militaires pendant les moments difficiles. En plus, j'ai entendu que c'est la MINUSMA

qui choisit les jeunes pour le cantonnement alors qu'il y a beaucoup de jeunes à Mopti qui sont laissés pour compte et sont dans le besoin ». Ces questions auxquelles les réponses adéquates ont été données, permettent d'introduire le sujet et place la rencontre, non pas sous le signe d'une exposition mais plutôt d'un échange.

Ce jour-là, les jeunes n'étaient pas les seuls présents. Plus de 500 personnes étaient présentes : les représentants des nombreuses communautés, les autorités administratives, les leaders religieux, coutumiers et une grande partie de la société civile, en particulier les femmes et les jeunes. Tous avaient besoin de s'exprimer et étaient heureux de pouvoir en saisir l'opportunité.

Après une présentation du nouveau mandat de la MINUSMA par Outreach, les différentes composantes de la Mission ont à leur tour exposé leurs mandats respectifs et pour certains, les résultats qu'ils ont pu obtenir.

« Pourquoi la MINUSMA n'a pas mis l'accent sur la lutte contre les groupes armés qui sont à l'origine de tous nos problèmes ? » « Est-ce que Barkhane n'aide pas ses groupes armés ? » « Pourquoi il y a plus de site de cantonnement à Gao et Tombouctou qu'à Mopti ? » « Quand précisément ces groupes armés seront cantonnés ? » « Qu'est-ce que la MINUSMA

peut faire pour que le cantonnement ne soit pas de la discrimination ? » « Qu'est-ce que la MINUSMA a fait concrètement depuis son arrivée en 2013 ? » « Pourquoi la MINUSMA n'offre pas beaucoup d'emploi aux jeunes de Mopti ? » Autant de questions auxquelles les intervenants n'ont pas manqué de répondre. Ainsi des représentants des sections DDR (Désarmement Démobilisation et Réinsertion DDR; de la Division des Affaires Politiques PAD ; de la Division des Affaires Civiles CAD ; de la Police des Nations Unies UNPOL et de La Force et la Division des droits de l'Homme DDH ;

UN DÉFILÉ SYMBOLIQUE DES COMMUNAUTÉS POUR LA PAIX

Pour mettre en exergue la diversité culturelle de la région, un défilé a été organisé, peuhls, Bozos, Bellas, Songhaïs, Bambaras et forgerons, se sont tour à tour succédé pour témoigner de la beauté de leurs cultures et le caractère hautement cosmopolite de leur région.

Comme c'est souvent le cas, les équipes d'Outreach, pour mieux faire passer leurs messages, utilisent des leviers comme le sport ou la culture. Cette activité n'a pas fait exception puisqu'elle a pris fin par une exhibition de Taekwondo par les enfants du quartier.



LA RESOLUTION 2295 PRESENTÉE AUX MEDIAS DE GAO



« Comment les radios libres de Gao doivent vulgariser la nouvelle résolution 2295 (2016) renouvelant le mandat de la MINUSMA ? » s'interrogeait M. Maïga Soumaila, Directeur des Programmes à la Radio AADAR-Koïma, lors d'une réunion-débat à laquelle il participait. Une interrogation qui était au cœur de cette réunion-débat, tenue le 8 août dernier et qui a réunis les représentants de la MINUSMA et les responsables des radios libres de Gao.

Pendant trois (3) heures, les journalistes ont suivi des exposés sur le rôle déterminant qu'ils doivent jouer dans le processus de paix en cours, sur les grandes lignes de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger et enfin, sur la nouvelle résolution 2295 (2016), renouvelant le mandat de la Mission onusienne jusqu'en juin 2017.

Au cours de la discussion, les participants ont apprécié à sa juste valeur, la tenue d'une telle rencontre tout en faisant état des difficultés liées aux finances et aux ressources humaines, éprouvées par les organes de presse de Gao. « Pour mieux informer notre population sur l'Accord de Paix, il nous faut aussi disposer des moyens nécessaires, ceux-ci ayant été manifestement insuffisants, » a reconnu M. Kader Touré, Directeur de la Radio Annia.

Les habitants de Gao ont applaudi l'adoption de la résolution 2295 (2016), mais des efforts notables doivent être faits pour sa vulgarisation. « De telles rencontres devraient se poursuivre à l'avenir pour aider les journalistes à avoir accès à l'information à partir de la source, c'est-à-dire à la MINUSMA » a souligné M. Ousmane Abdoulaye Touré de la Radio Naata.

Toutes les radios libres de Gao fonctionnent à peu près de la même façon. Elles manquent de personnel qualifié. Les quelques volontaires qui y travaillent ne sont pas rémunérés. Le Directeur de la Radio Annia

a déploré qu'« il est même difficile de tenir des conférences de rédaction, car ils viennent au travail selon leur disponibilité ».

Les participants ont aussi abordé la question de collaboration entre les radios de Gao et la Radio MIKADO FM. « L'échange des informations entre nous [les radios de Gao] et la Radio MIKADO existe déjà » a dit M. Issa Idrissa Maïga, coordinateur de l'URTEL-Gao. « Néanmoins, il y a nécessité d'améliorer cette collaboration et de la rendre systématique » a-t-il suggéré.

Les participants ont formulé des recommandations à la MINUSMA, suggérant notamment la tenue des points de presse trimestriels à Gao, l'organisation des émissions radiophoniques synchronisées sur la paix, auxquelles seront associées des experts de la Mission onusienne, la couverture par les médias des activités de la MINUSMA en dehors de la ville de Gao, et le renforcement des capacités des journalistes dans les questions liées à la paix.

La rencontre s'est conclue sur une note positive : l'attachement au Code d'éthique journalistique et à une collaboration étroite entre les radios libres de Gao et la Mission onusienne. Tous les participants ont reçu des copies de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali ainsi que de la nouvelle résolution 2295 (2016).

La MINUSMA, à travers son projet à impact rapide, a offert des émetteurs amplifiés de type ASVA500 aux sept stations de radio libres de la commune urbaine de Gao en juillet dernier. Ce projet vise à appuyer les radios afin de leur permettre d'étendre leur couverture, hors des grands centres, mais aussi de mieux les engager dans le processus de paix. Le montant total du projet était de 25 millions de Francs CFA.

LA MINUSMA PROCÈDE À LA RÉHABILITATION ET À LA CLOTURE DE LA MAISON DES JEUNES DE YOUWAROU



Le Conseil local des jeunes et les autorités administratives de Youwarou ont procédé le vendredi 15 juillet 2016 à la réception du projet de réhabilitation de la Maison des Jeunes de la ville, sous la présidence du Préfet de Youwarou, représentant le Gouverneur de la Région de Mopti. Le but de l'intervention de la MINUSMA dans cette localité au cœur du Delta central du Niger, caractérisée par des conflits autour de l'exploitation des ressources naturelles, est de promouvoir les activités de jeunesse et la cohésion sociale dans le cercle.

La Maison des jeunes est un espace communautaire qui offre un cadre de vie complémentaire à la famille et à l'école et qui incite les jeunes à mieux s'impliquer dans l'organisation des activités de leurs communautés d'origine. Sa mission est donc d'améliorer la qualité de vie des jeunes en leur offrant un espace de loisir, de détente et de concertation autour des problématiques qui les concernent.

Le Projet sous le numéro de code QIP MOP 16-003 est sponsorisé par la Division des Affaires Civiles du Bureau régional de la MINUSMA de Mopti pour un coût global de 25.617.613 F CFA. La cérémonie de remise des locaux rénovés s'est déroulée en présence des représentants des jeunes des 7 communes du Cercle, du Maire de Youwarou, du Préfet du Cercle et d'une délégation de la MINUSMA composée des responsables des divisions Affaires Civiles, Stabilisation & Relèvement et des Droits de l'Homme.

Le projet a permis de rénover une salle de conférence équipée de 200 chaises métalliques, un matériel de sonorisation, un groupe électrogène de 2 kva, 6

panneaux solaires, 8 batteries, 10 ventilateurs, une borne fontaine, un vidéoprojecteur, un ordinateur portable, un téléviseur à écran plat de 40", une imprimante laser, un décodeur numérique avec carte mémoire, et de construire un hangar, un bloc de trois latrines ainsi qu'un mur de clôture avec des portails battants.

La cérémonie a pris fin par la visite des réalisations, des matériels et équipements, puis par la coupure du ruban symbolique et la tenue du Forum de la paix des Jeunes du Cercle de Youwarou, auquel ont participé plus de 300 jeunes venus des 7 communes du Cercle de Youwarou, à savoir Bembéré Tama, Déboye, Dirma, Dongo, Farimaké, N'Dodjigu et Youwarou même.

Dans le cadre de ce Forum, le Bureau du Conseil Local des Jeunes de Youwarou a tenu des séances de sensibilisation dans toutes les communes du Cercle à l'endroit des jeunes pour un appel à la paix et à la cohésion sociale. Ces séances de sensibilisation se sont soldées par la signature d'un accord pour la paix et la cohésion sociale entre les jeunes du Cercle.

Après un appel à "l'éveil des consciences" sur la situation socio-sécuritaire du pays, la signature de ce document, une sorte de code moral, engage tous les jeunes des communautés du Cercle à observer la paix et la cohésion sociale sur toute l'étendue du Cercle, un souhait formulé par le Président du Conseil Local des Jeunes de Youwarou. La jeunesse de Youwarou qui était réputée dynamique et bien organisée juste avant la crise politico-sécuritaire de 2002 pourra reprendre ses activités d'antan à travers cette réhabilitation de la Maison des jeunes par la MINUSMA.

LE PROGRAMME DES VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES INITIE LE PROJET "PARC JEUNESSE MALI" EN FAVEUR DES JEUNES DU MALI



M. Hamadou Amadou, chef du Programme des Volontaires des Nations Unies au Mali, qui a conduit une importante délégation des volontaires des Nations Unies dans la Cité des Askia, le jeudi 4 août 2016, a annoncé le démarrage du Projet intitulé "Parc Jeunesse Mali" en faveur des jeunes. Il s'adressait à la jeunesse de Gao réunie dans la salle de conférence du Conseil Régional. Ce projet comporte deux volets, dont la réhabilitation/construction des espaces des jeunes et le renforcement de leur capacité sur les questions liées à la gestion des conflits et la médiation.

« C'est un projet qui vise à renforcer les capacités de la jeunesse en construction de la paix et prévention des conflits. Le budget global est d'environ deux millions de dollars américains. Il sera mis en œuvre par le Programme des Volontaires des Nations Unies au Mali, en collaboration avec la MINUSMA, le PNUD et l'UNESCO » a déclaré M. Hamadou.

Le président du Conseil Régional de la Jeunesse de Gao, M. Aboubacrine Bohainata, était accompagné de son Secrétaire-général, M. Sidi Oumar Cissé, qui ont

suivi des présentations PowerPoint avec l'assistance sur le processus DDR dans un contexte post-Accord de Paix, la prolifération des armes légères et de petit calibre (ALPC), le rôle des élections dans le retour de la paix en période de post crise, le genre et maintien de la paix, sur les droits de l'homme et enfin sur les principes fondamentaux du service public de la justice. Tous les exposés étaient présentés par les volontaires des Nations Unies offrant leurs services à la MINUSMA et au PNUD dans les différentes régions du Mali, y compris le district de Bamako.

« Nous vous sommes reconnaissants du temps et de l'énergie que la MINUSMA et les Volontaires des Nations Unies consacrent à la vulgarisation de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, mais également à expliquer des thématiques spécifiques à la jeunesse de Gao, » s'est réjoui le Secrétaire Général du Conseil Régional de la Jeunesse.

A l'issue de toutes ces présentations, des débats riches et variés, quant au rôle que la jeunesse a à jouer aux différentes étapes de la mise en œuvre de

L'Accord de Paix, ont suscité un grand intérêt chez les participants. « Je suis ravi de la tenue de cet atelier d'échange de vues avec les volontaires des Nations Unies. Certes, nous avons appris beaucoup de choses surtout en ce qui concerne le rôle que nous devons jouer pour faire avancer toutes les initiatives de paix dans notre pays, mais nous avons encore beaucoup de choses à apprendre, » a admis M. Moussa Yahya Touré, Secrétaire général du Conseil Communal des Jeunes.

Parmi les recommandations proposées en vue de restreindre la violence, celles portant sur l'éducation et la sensibilisation de la population ont été le plus souvent citées. Ceci serait susceptible d'améliorer les connaissances et les attitudes qui mènent au changement de comportement de la population. S'agissant du changement de comportement, M. Moussa Yahya Toure regrette que la sexualité, sans compter le viol, est encore un tabou dans de nombreuses familles au sein de sa communauté. Cependant, les victimes ou leur entourage ne portent pas plainte à cause de la peur des représailles qu'elles éprouvent vis-à-vis de leurs bourreaux, mais également de la honte et du manque de confiance en elles et en la justice. « Un gros travail de sensibilisation reste encore à faire auprès de nos communautés » a-t-il conclu.

La jeunesse de Gao s'est engagée dans la dynamique de paix consécutivement à l'Accord de Paix issu du processus d'Alger. « La sensibilisation de la jeunesse

sur les questions liées aux autorités intérimaires, le processus DDR/cantonement et la lutte contre la prolifération des ALPC dans la région est notre cheval de bataille » a dit le Secrétaire général du Conseil Régional de la Jeunesse. « Nous avons soutenu l'Accord de Paix. Raison pour laquelle nous acceptons ce que la MINUSMA est en train de faire dans le cadre du processus DDR qui est aussi un phénomène qui mine notre région. J'avoue que la jeunesse pensait toujours que le processus DDR/cantonement était une fin en soi, mais nous avons compris qu'en réalité il y a autre chose sur laquelle nous devons nous focaliser. Nous, jeunes, devons plutôt nous insérer dans la réforme du secteur de la sécurité. » a conclu M. Sidi Oumar Cissé.

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est l'organisation de l'ONU qui promeut le volontariat, afin de soutenir la paix et le développement de par le monde. Le volontariat apporte des contributions majeures sur le plan économique et social, il consolide les sociétés et tisse des liens de confiance et de réciprocité entre les citoyens. Le projet "Parc Jeunesse Mali" a été conçu de façon à ce que les jeunes puissent contribuer activement à toutes les initiatives de paix en cours au Mali. La région de Gao a été choisie comme zone pilote pour la mise en œuvre de cette initiative, suite à une présence importante de volontaires des Nations Unies, tant nationaux qu'internationaux, y travaillant.



LE DIRECTEUR DE LA DIVISION DES DROITS DE L'HOMME REÇU EN AUDIENCE PAR LE MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME, GARDE DES SCEAUX



Le 8 août dernier, le Directeur de la Division des droits de l'Homme de la MINUSMA, M. Guillaume Ngefa, accompagné de membres de son équipe, notamment de l'unité de justice transitionnelle, ainsi que de la conseillère principale chargée de la protection de la femme, a été reçu par le Ministre de la Justice et des droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Me. Mamadou Ismaël Konate.

Monsieur Ngefa et ses collaborateurs étaient venus réitérer la disponibilité de la Division des droits de l'Homme de la MINUSMA à coopérer avec le Ministère de la Justice et des droits de l'Homme. En effet, cette Division, représente le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme. En la matière, le Ministère de la Justice est son interlocuteur principal.

Au cours de l'entretien, Monsieur Ngefa a d'abord présenté à Me Konaté le mandat général du Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme, ainsi que le mandat et les objectifs de la Division des droits de l'Homme de la MINUSMA dans le domaine de la justice.

Le Ministre de la Justice et le Directeur de la Division des droits de l'Homme ont ensuite abordé de grandes questions, notamment la réforme législative et la gestion des cas de violences sexuelle liées à la crise ; la protection de l'enfant et le recrutement des mineurs dans le cadre des conflits armés ; les droits de l'Homme dans le cadre de la détention ou encore,

les points discutés lors de la visite de Madame la Représentante Spéciale du Secrétaire General des Nations Unies sur les violences sexuelles en période de conflit.

Des préoccupations majeures pour le Ministre qui a également affirmé la nécessité de réhabiliter les prisons et sa détermination à le faire car selon lui : « les conditions y sont au-dessous des normes et standards des droits de l'homme ». Le Garde des Sceaux a également rappelé : « la nécessité de la présence des avocats au nord du Mali ».

Après avoir remercié le Directeur et son équipe pour leur engagement quant à l'amélioration de l'administration de la justice, le Ministre a annoncé sa volonté de créer un institut des droits de l'Homme. Un institut qui aura pour tâche de conceptualiser les droits de l'Homme, intégrer la dimension culturelle des droits de l'Homme et améliorer la capacité d'anticipation sur les problèmes, grâce à la promotion de la recherche dans le domaine. Me Konaté a aussi informé la Division que le Ministère est en train de travailler pour la mise en conformité de la CNDH (Commission Nationale des droits de l'homme).

De son côté, Monsieur Ngefa a souhaité que les rencontres de travail périodiques mais également ponctuelles, entre la Division et le Ministère, soient maintenues.

ENBREF

5 AOÛT : DES MOULINS À GRAINS POUR SOUTENIR LES FEMMES DE KATI... ET LE PROCESSUS DE PAIX !

Les patrouilles quotidiennes que mène la MINUSMA dans les villages du cercle de Kati, dans la région de Koulikoro, visent d'abord à rassurer et échanger avec les populations, en plus d'établir un lien de confiance avec elles. Ces patrouilles ont cependant eu récemment un résultat imprévu : elles ont permis de constater le manque de moulins à grains et d'agir pour soutenir les femmes de la région.

C'est à travers des rencontres avec les leaders politiques, religieux et coutumiers et avec les associations de femmes et de jeunes, dont la participation au processus de la paix et réconciliation est plus que nécessaire, que ce besoin s'est d'abord exprimé. Dans ces villages reculés de Dianèkébougou, Dièni, Comitan, Kambila, Diawanèbougou et Dièrobougou, les préoccupations des femmes rencontrées étaient toujours les mêmes : le manque de moulins à grains. Les femmes de la région passent en effet la majeure partie de leur journée à piler les grains de mil et de maïs pour la préparation des repas quotidiens et ceux de charité pour leurs petits commerces.

L'ONG Tagne, déjà active dans ces villages pour veiller à la santé des femmes, a été mise à contribution pour ce projet, proposant des moulins multifonctionnels capables de moudre à la fois les grains de mil et de maïs, mais aussi ceux de charité pour en extraire l'huile. Ce projet à impact rapide d'une valeur de 27 millions de francs CFA a été soutenu par le bureau de coopération civile-militaire de la MINUSMA.

Les travaux ont été lancés le 28 juillet en présence du maire de la commune, du représentant du chef du village, des associations de femmes, des chefs coutumiers et des autorités locales. Le chef de la délégation de la MINUSMA a remercié la population pour son accueil et a rappelé que ces projets à impact rapide s'inscrivent dans le mandat de la MINUSMA, plus spécifiquement son volet de relèvement socio-économique de la population.

Il a enfin souhaité que ces moulins puissent soulager les mères de familles pour leur permettre d'avoir plus de temps pour jouer un rôle actif dans le processus de paix et de réconciliation au Mali



10 AOÛT : 1ÈRE FORMATION D'UNPOL MINUSMA AU PROFIT DES POLICIERS DE KAYES

Du 25 au 29 juillet 2016, la Police des Nations Unies, UNPOL/ MINUSMA a organisé une formation Spéciale dénommée STT (Special Training Team) au profit de la Police des Frontières Malienne basée à Kayes.

Située au sud-ouest du Mali à 630 kilomètres de Bamako, Kayes se situe non loin des frontières mauritanienne et sénégalaise. Une situation géographique qui fait de la ville et de ses environs, une zone propice à la contrebande et à l'émigration clandestine. Les cours théoriques et pratiques dispensés une semaine durant, ont entre autre porté sur les causes et les conséquences des migrations clandestines ; les axes migratoires en Afrique faisant référence avec l'axe Transsaharien et, les délits de falsification de documents de voyage.

Pour Seydou DIALLO, le Directeur Régional de la police à Kayes, la satisfaction était totale. Il a adressé ses remerciements à la police de la MINUSMA et à l'équipe de formateurs.

Le représentant des Stagiaires quant à lui, n'a pas manqué d'exprimer sa joie et sa fierté pour avoir pris part à cette formation aux côtés de ses frères d'arme.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE PRESS RELEASE MINUSMA

COMMUNIQUÉS

7 AOÛT : UNE ATTAQUE CONTRE UN CONVOI DE LA MINUSMA FAIT UN MORT PARMIS LES CASQUES BLEUS DANS LA REGION DE KIDAL

Ce matin, vers 06h50, un véhicule de la Force de la MINUSMA faisant partie d'une escorte d'un convoi logistique a heurté un engin explosif improvisé (EED) ou une mine à environ 11 km au sud d'Aguelhoc, sur l'axe Aguelhoc-Anefis, dans la région de Kidal. Peu après, vers 9h15, un autre EED ou mine a explosé au passage d'un véhicule de la Force en patrouille, à 2km à l'Est du camp de la MINUSMA à Kidal, causant uniquement des dommages matériels.

La MINUSMA déplore le décès d'un casque bleu parmi les cinq blessés suite à l'explosion de la première attaque.

La MINUSMA présente ses condoléances les plus attristées à la famille et au gouvernement du casque bleu et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

La MINUSMA condamne fermement ces lâches attaques et dénonce avec la plus grande vigueur cette série d'actes révoltants qui cible son personnel. La multiplication de ces attaques n'entamera en rien la détermination de la MINUSMA à soutenir le processus de paix et demeure engagée aux côtés des parties maliennes dans la recherche d'une solution durable aux tensions sévissant depuis quelques jours dans le nord, en particulier dans la région de Kidal.

La MINUSMA appelle les parties signataires à l'Accord de paix, présentes sur le terrain à s'acquitter de leurs responsabilités en vertu du droit international applicable, en prévenant ces actes terroristes et criminels de manière à contribuer à mettre fin à l'impunité de leurs auteurs.

La MINUSMA réitère son engagement à s'acquitter pleinement de son mandat au service de la stabilité et la paix au Mali.

8 AOÛT : DECLARATION ATTRIBUABLE AU PORTE-PAROLE DU SECRETAIRE GENERAL SUR LE MALI

Le Secrétaire général condamne fermement l'attaque d'aujourd'hui par engin explosif improvisé contre un convoi de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), au sud d'Aguelhoc, dans la région de Kidal, qui a coûté la vie à un casque bleu et en a blessé quatre autres. Elle fait suite à une attaque similaire perpétrée le 5 août, ayant blessé un casque bleu dans les environs de la ville de Kidal.

Le Secrétaire général souligne que les attaques contre des casques bleus des Nations unies pourraient constituer des crimes de guerre selon le droit international et demande que les auteurs de ces crimes soient traduits en justice. Il réitère que les attaques perpétrées contre la MINUSMA n'affaibliront pas la détermination de la Mission d'appliquer pleinement son mandat de soutien aux efforts du gouvernement malien, des parties signataires de l'accord de paix et du peuple malien pour parvenir à une paix et une stabilité durables.

Le Secrétaire général rappelle que la paix demeure la responsabilité primordiale des parties maliennes. Il exhorte toutes les parties à continuer d'œuvrer pour l'application intégrale des dispositions de l'accord de paix et de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour prévenir ces attaques.

Le Secrétaire général présente ses sincères condoléances à la famille du défunt ainsi qu'au gouvernement du Tchad. Il souhaite un prompt et complet rétablissement aux blessés.

New York, le 7 août 2016





**Bamako
106.6**

MIKADO FM

La radio qu'on aime !

Bamako • Gao • Kidal • Mopti • Tombouctou



www.youtube.com/minusma



www.flickr.com/photos/minusma



twitter.com/UN_MINUSMA



<http://minusma.unmissions.org>



www.facebook.com/minusma

